

Transcription de la Table-Ronde de Haut Niveau sur les Paysages du Bassin du Congo, 28 Juin 2018, Assemblée du FEM, Da Nang, Viet Nam

Résumé : Cette Table-Ronde s'inscrit dans le programme officiel de la sixième Assemblée du FEM qui s'est tenue à Danang au Vietnam du 27 au 29 Juin 2018. Parmi les 14 Tables-Rondes de Haut Niveau, une était consacrée à la Gestion Durable des Forêts le jeudi 28 juin 2018, avec deux sessions, une sur l'Amazonie, l'autre sur le Congo. L'objectif était d'avoir une conversation de haut-niveau sur les paysages durables du bassin du Congo, en particulier les forêts denses humides. La discussion a été articulée autour des thèmes suivants : La protection de la biodiversité dans les espaces protégés, avec les communautés, et en dehors (filière viande de brousse, braconnage, trafics internationaux), les corrélations entre forte biodiversité et répartition des communautés autochtones, l'importance du fonctionnement en réseau de ces populations, et l'importance de l'innovation et du secteur privé pour créer des emplois et trouver des solutions durables. La session a été modérée par Mme Cyriaque Sendashonga, Directrice Globale des Programmes et Politiques à l'UICN¹. Une note de cadrage préparée par le Secrétaire exécutif de la COMIFAC a introduit le débat. Le panel comportait les Ministres en charge de l'Environnement du Cameroun et du Gabon et des experts reconnus en matière de conservation, d'ethnobiologie, d'écologie et du secteur privé. Un débat a pris part avec l'audience (points focaux FEM, ONG, donateur...). Les messages principaux de cette table ronde seront discutés au sein du FEM, notamment avec le STAP², en vue du programme FEM7 sur les paysages durables du bassin du Congo.

La session a été introduite et modérée par **Mme Cyriaque Sendashonga, Directrice Globale des Programmes et Politiques à l'UICN**, qui a remercié le FEM, et en particulier sa Présidente, pour avoir inclus le Congo dans les thèmes de l'Assemblée et lui proposer de modérer cette session. Mme Cyriaque Sendashonga a donné les grandes lignes de l'agenda et présenté le panel.

Raymond Ngomba Ndoye, Secrétaire exécutif de la COMIFAC, a donné le ton de la table ronde avec une note de cadrage rappelant les différentes manières de définir le bassin du Congo (fleuve, forêts denses humides, populations dépendantes des forêts), les traits uniques des paysages du bassin du Congo (second bassin forestier de la planète, foyer de biodiversité d'importance mondiale, découverte récente de la zone de tourbière, rôle dans l'économie régionale), les facteurs de dégradation (taux de déforestation relativement bas, 5 millions d'ha certifiés, agriculture sur brûlis à petite échelle, menaces à venir avec le développement d'infrastructures, exploitation de pétrole ou de minerais, viande de brousse, braconnage, commerce illégal, financement du terrorisme, gouvernance fragile). La réponse des pays a été de créer la COMIFAC, de définir un plan de convergence. Les partenaires sont regroupés dans le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Un programme pour le bassin du Congo est bienvenu dans FEM7. Le point de départ serait de coordonner les différentes interventions du FEM entre activités habilitantes, les fonds STAR, les fonds pour l'adaptation, les produits chimiques, etc.

Emma Stokes, Directrice régionale en Afrique centrale, WCS³ : Les aires protégées sont indispensables pour protéger la biodiversité et réduire les pressions. Le braconnage a diminué dans le parc du Zakouma au Tchad ou à Garamba en RDC. Les réseaux d'aires protégées doivent être renforcés, Il faut développer des modèles innovants de gestion qui incluent le tourisme, la cogestion (partenariat public-

¹ UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

² STAP : Scientific and Technical Advisory Panel : Conseil Scientifique et Technique du FEM

³ WCS : World Conservation Society

privé), les emplois locaux, qui génèrent des ressources. Les AP doivent apporter des bénéfices aux populations locales. Le tourisme a par exemple augmenté au Rwanda. Les populations de gorilles des montagnes ont augmenté dans le parc du Virunga. La chasse a un rôle important pour la sécurité alimentaire localement, mais la demande des centres urbains pour la viande de brousse augmente. La gestion de la filière de la viande de brousse est nécessaire, ainsi que la gestion de la consommation dans les centres urbains. Les estimations, difficiles à quantifier, avoisinent les 4 millions de tonnes par an. Le braconnage augmente également. On estime que 70% des éléphants de forêts ont été braconnés pour l'ivoire. Le braconnage du pangolin a aussi augmenté de 145% entre 2000 et 2014. Une bonne part de la biodiversité d'importance internationale est en dehors des aires protégées (80% des gorilles par exemple). Des règles de gestion sont nécessaires dans les zones tampons des aires protégées et les corridors. 35% des forêts du bassin du Congo sont attribuées à l'exploitation forestière, et 10% de ces concessions sont sous certification forestière, notamment FSC. Des moyens pour la protection et la gestion de cette biodiversité sont nécessaires, mais 40% des concessions forestières sont sans plan de gestion. Les forêts communautaires sont importantes pour les populations et pour la biodiversité. Le statut foncier est complexe.

Edmond Dounias, Directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement, IRD : Sur une population de 75 millions d'habitants dans le bassin du Congo, 35 millions sont dépendants de la forêt, regroupant 150 groupes ethniques avec des activités de pêche, de chasse, ou de cueillette. Il y a aussi 40 millions de populations non autochtones qui consomment des produits de la forêt. Cette population est amenée à doubler avant 2050. Les zones de forte biodiversité sont corrélées avec la répartition des populations autochtones selon un maillage des communautés qui sont reliées entre elles par des chemins d'échanges. Les groupes sont intercomplémentaires. Cette répartition est menacée par des nouveaux modèles de sociétés qui tendent à l'uniformisation, un repli des communautés (communautarisme) et un affaiblissement des échanges entre les groupes.

Les projets de développement et d'accompagnement de ces communautés sont souvent générateurs de conflits entre les populations. Il y a une multiplicité de petits projets, sur des durées courtes, qui induisent une compétition plutôt que le fonctionnement en réseau et les échanges : la tragédie des communs.

Les approches sont très portées sur l'utilisation des forêts, mais les dimensions du sacré, la culture sont absentes. Deux systèmes fonciers coexistent avec lesquels l'application de paiements des services environnementaux reste difficile. La sécurisation du foncier est essentielle, notamment pour la gestion de forêts communautaires.

Pierre Hélé, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, Cameroun : Le Cameroun est un pays recouvert à 45% de forêts. Le Cameroun a un objectif de devenir pays émergent en 2035, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 32% en 2035. La Contribution Nationale Déterminée (CDN ou NDC en anglais) a été élaborée avec 30 idées de projet. Le financement de sa mise en œuvre sera un élément-clé. En matière de REDD+, le pays rentre dans la phase 2 d'investissement. Il est estimé que 12 millions d'hectares de terres dégradées peuvent être restaurer. Le Cameroun s'est engagé dans AFR100, LDN, la Grande Muraille Verte, les cibles d'Aichi. Les forêts du bassin du Congo stockent 46 Gigatonnes de carbone pour la communauté internationale. Les financements internationaux ne sont pas à la hauteur. Des populations vivent de la nature et les actions de conservation doivent s'accompagner de mesures incitatives.

Jacques-Denis Tsanga, Ministre des Eaux et Forêts du Gabon. Le Gabon est à la pointe des engagements internationaux en matière de biodiversité et de plusieurs accords internationaux. Le pays a été pionnier pour la création d'aires protégées avec 13% du territoire des 2002. La déforestation est inférieure à 1%. Les pays du bassin du Congo reçoivent des allocations limitées qui ne sont pas à la

mesure de l'importance du bassin du Congo pour la planète. Cependant, un programme FEM7 pour le bassin du Congo est apprécié et a un rôle à jouer pour assurer la cohérence à l'échelle régionale.

Sanjay Wagle, co-fondateur et Directeur de Lightsmith Group: il est possible de produire de la nourriture, de créer des emplois, sans augmenter la pression sur les forêts, en restaurant des terres dégradées ou en produisant en milieu urbain. Le secteur privé peut offrir des solutions et des innovations (nouveaux aliments). C'est dans les pays les moins avancés qu'il y a le plus d'opportunités de croissance.

Thomas Lovejoy, STAP : la diversité des poissons est importante dans le bassin du Congo. Il faut repenser les systèmes énergétiques et leurs impacts sur l'eau et les ressources naturelles. La filière de la viande de brousse devient un problème en milieu urbain. Il faut proposer des alternatives. Les réseaux criminels internationaux sont aussi une préoccupation croissante. La technologie peut aider. La coopération internationale est importante.

Débat avec l'audience

Jean Ilunga, Assistant point focal FEM en RDC, point focal CNUCD⁴ : La République Démocratique du Congo représente une part importante des forêts denses humides du bassin du Congo, avec des problèmes particuliers. Le parc de la Salonga par exemple est grand comme un pays : sa superficie est comprise entre celle de la Suisse et de la Belgique. La taille est un enjeu en soi, pour la gestion, par le manque d'accès. Dans certaines sous-régions, l'insécurité qui domine est un problème majeur. Quelles approches peut-on proposer ?

Lauren Gisnås, NORAD, s'interroge sur le rôle de REDD+ : comment REDD+ a aidé la gestion durable des forêts ? Le Cameroun rentre dans la phase d'investissement. Qu'en est-il des autres pays ?

Jonas Kemajou Syapze, Directeur de l'ONG Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable (OPED), s'interroge sur les modalités d'accès au financement FEM et des différences de traitement entre Amazone et Congo.

Juliette Biau, Directrice Afrique, UN Environnement, ancienne Ministre, insiste sur l'importance d'impliquer le secteur privé pour amener des financements et créer des emplois. Mais le secteur privé a besoin de confiance et de diminuer les risques (rôle du FEM ?). La complémentarité entre les différents fonds comme GCF, GEF, etc. doit être recherchée.

L'assistant point focal de la république du Congo s'interroge sur le fait que les pays de l'Amazone ont détruit leurs forêts et sont maintenant tous des pays émergents ; alors que dans le bassin du Congo, les pays sont des pionniers pour la protection et la gestion de forêts existantes.

Roger Mpan, Directeur Général de l'Environnement, République du Congo, Point Focal Opérationnel FEM rappelle la découverte d'une zone de tourbières de 146,000km² entre la république du Congo et la RDC . Cette tourbière a un rôle majeur pour le climat et la biodiversité (équivalent à 20 ans d'émissions de GHG des USA).

Mr. Antonio Micha Ondo Angue, point focal opérationnel du FEM, Guinée Equatoriale, insiste sur le besoin de répliquer, des échanges, non seulement au sein du bassin du Congo, mais avec les autres régions comme l'Amazone.

Gervais Itsoua, Secrétaire adjoint de la COMIFAC rappelle que tous les pays du bassin sont forestiers. Il mentionne les acquis d'un projet régional REDD+ financé par le FEM.

⁴ CNUCD: Convention des Nations Unies pour Combattre la Désertification

Jean-Marc Sinnassamy, responsable de programme, Secrétariat du FEM, est appelé par la modératrice à répondre : Il rappelle que les mécanismes de financement sont les mêmes pour les différents programmes (STAR + incitation + régional/global). REDD+ est effectivement un des points d'entrée du programme FEM7, par exemple en complément de CAFI⁵ financé notamment par la Norvège. Nous devons réfléchir à des dispositifs à plus long terme, qui font la promotion de la coopération entre les groupes plutôt que la compétition. Nous prenons note de la demande d'échanges de connaissances, de l'intérêt de la comptabilité environnementale et des dispositifs de Paiements des Services Environnementaux, ainsi que de l'importance de l'innovation et du secteur privé.

Pierre Hélé, Ministre, Cameroun : insiste sur l'importance d'une vision commune à l'échelle du bassin et que l'inaction risque de coûter plus chère que l'action.

Jacques-Denis Tsanga, Ministre, Gabon : rappelle l'importance de préserver la biodiversité, il rappelle l'importance du braconnage sur l'éléphant dans la zone de Minkébé dans le nord du pays.

Mme Cyriaque Sendashonga, modératrice de la session, remercie l'ensemble des participants pour leurs contributions. Elle explique que les grandes lignes de cette table-ronde seront communiquées au secrétariat du FEM et au STAP en vue de la session de restitution programmée l'après-midi de ce même jour. Elle remercie le FEM pour cette table ronde et clôture la séance.

⁵ CAFI: Central Africa Forests Initiative, a multi-donor initiative for six Central African countries (<https://www.cafi.org/>)